

Aimargues : les véhicules électriques peuvent recharger leur batterie

28.02.2017 MP



Ce mardi 21 février, l'inauguration de la première borne de recharge électrique était faite par le Syndicat mixte d'électricité du Gard (SMEG) et la municipalité.

Elle est installée sur le parking du boulevard des Anciens-Combattants, très accessible et permet à deux véhicules de se mettre en charge en même temps ainsi que des vélos.

"Aimargues est bien placé pour cela, précise Jean-Paul Franc, c'est intéressant pour les habitants et pour les gens de passage aussi, c'est l'avenir". Cette opération a été financée par l'Ademe, 94 communes ont répondu favorablement, "elles sont maintenant équipées, ajoute Roland Canayer le président du SMEG, nous voulons faire du véhicule électrique un élément central de la mobilité de demain".

Ce sont en tout 149 bornes qui seront installées sur le département au 31 décembre 2017, dont 18 à 20 bornes sur le secteur de la Camargue. Elles sont espacées d'une quarantaine de kilomètres.

Pour une voiture de 90 CV avec une batterie de 41 KW, l'autonomie est de 300 kilomètres. La batterie est rechargée en une heure à 86 pour cent de sa capacité, "si on veut une recharge complète c'est un petit peu plus long" convient Jean-Pierre Illy, responsable des bornes sur le département pour le SMEG.

Le coût de la recharge est à 1,50 € TTC pour les abonnés, l'abonnement lui, est à 12 € TTC par an et de 3 € TTC pour les non abonnés jusqu'à la première heure de charge. Au-delà, le tarif est décompté à la minute (1,50 € TTC par heure, soit 0,025 € la minute, abonné ou pas). Ce tarif est identique pour l'ensemble de la région Occitanie. Par le biais du site internet www.reveocharge.com, la simplicité de paiement est réelle puisque l'utilisateur gère son compte en ligne, il utilise soit sa carte d'abonnement pour la charge, soit via son application mobile nommée Révéo ce qui lui permet aussi de connaître l'emplacement et la disponibilité de la borne la plus proche.

Enfin, c'est une démarche collective innovante avec neuf syndicats d'électricité de la région Occitanie et les métropoles de Montpellier et de Toulouse qui ont agi ensemble pour proposer aux usagers un service unifié qui garantira dans un futur proche une interopérabilité avec les départements voisins.

Lien : <http://www.midilibre.fr/2017/02/27/aimargues-les-vehicules-electriques-peuvent-recharger-leur-batterie-au-village,1472238.php>